

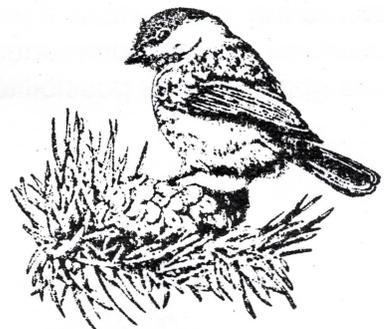


LE HERISSON CRAVENTAIS

- LE JOURNAL DE L'APAC -

Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :

Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°30-
-JANVIER 2005-

-LE HERISSON CRAVENTAIS- N°30 (janvier 2005)

« Transmettons à nos enfants ce capital inestimable qu'est un environnement préservé »
(Brochure de l'A.P.A.C.)

Edito

A l'occasion de la nouvelle année, j'adresse à nos lecteurs, à leurs familles et à leurs proches, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, de succès dans leur vie professionnelle et dans toutes les activités entreprises.

A ces vœux traditionnels je joins des souhaits qui font partie des préoccupations de l'APAC.

A monsieur le maire de Cravent et à son conseil municipal, je souhaite le succès dans leurs actions au service des Craventais. Qu'ils puissent résoudre au mieux les inévitables difficultés. Qu'ils restent à l'écoute attentive de toutes les personnes et des associations. La reprise de l'étude du projet de contrat rural est envisagée. A cette occasion je renouvelle ma demande de réactivation des commissions consultatives du contrat rural, de la sécurité et des jeunes. Les avis de ces commissions ne peuvent qu'aider les élus à prendre leurs décisions en toute souveraineté.

Je souhaite qu'une grande attention soit portée aux questions d'urbanisme, de sécurité et d'environnement. Que le maximum soit fait, en particulier, pour préserver notre capital végétal, élément important du bon aspect du village et, quand le problème se pose, que parmi les solutions possibles soient privilégiées les plus conformes à l'équilibre écologique et à l'esthétique. Enfin que la démarche vers l'intercommunalité soit une réussite.

Aux habitants de Cravent je souhaite de donner franchement leur avis à monsieur le Maire ou aux conseillers, non seulement sur les problèmes particuliers et légitimes mais aussi sur des questions d'intérêt général. Ils ne manquent pas de sujets : la sortie de l'A13, les compétences optionnelles à envisager ou à exclure dans notre future communauté de communes, le contrat rural, la sécurité, la lutte contre les nuisances de toute sortes.

Qu'ils se sentent eux-mêmes responsables de leur environnement, en observant les règlements municipaux tout d'abord mais aussi en prenant des initiatives pour la bonne présentation de leur maison ou de leur terrain.

Qu'ils n'hésitent pas à avoir recours aux services des associations selon leurs besoins et leurs désirs.

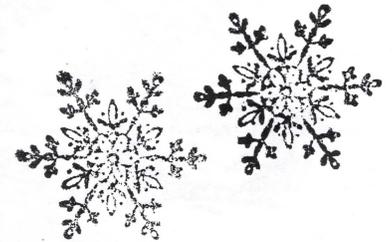
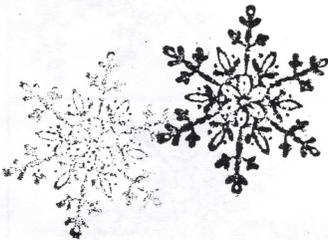
Aux adhérents de notre association, en plus des vœux précédents qui les concernent, bien entendu, je souhaite de s'engager résolument dans la vie associative au sein de leur association mais aussi d'avoir des contacts chaleureux avec les autres associations de la commune et des communes voisines et de participer aux activités qu'elles proposent selon leurs goûts et leurs possibilités.

Jean Badoual
Président de l'APAC

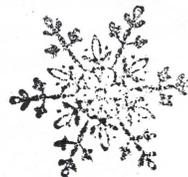


A propos du monument aux morts

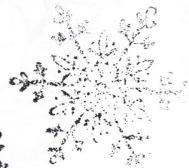
Le bureau de l'APAC, lors de sa réunion du 28/11/04, a pris connaissance de l'article intitulé « Tout arrive » dans le numéro de novembre 2004 de la Gazette de Cravent. Il s'inquiète du commentaire accompagnant l'annonce de l'enlèvement des obus de l'entourage du Monument aux morts : « , et en attendant le déplacement du soldat, ». L'APAC a déjà fait connaître son opposition au déplacement du monument, qui dans sa situation actuelle sur la place de l'église, est bien visible et assure pleinement sa fonction de mémoire. Le bureau désapprouve un éventuel projet de déplacement de la statue du soldat.

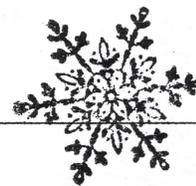
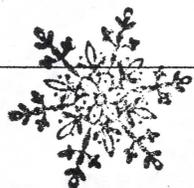


J'ai décidé de publier dans le Hérisson cette prise de position du Bureau de l'APAC qui confirme ses avis exprimés à ce sujet dans les numéros précédents de mars et juillet 2002, car la brève annonce d'un « déplacement du soldat » a troublé des Craventais appartenant ou non à notre association. On comprend mal la raison de l'annonce et son imprécision sur la nature exacte de l'opération évoquée. Nous sommes ici dans un domaine très délicat où il est essentiel de réunir et non de diviser, où il faut respecter les opinions de toute personne de bonne foi. Si, après poursuite des enquêtes et des études et délibérations, le conseil municipal décidait d'une mesure d'embellissement du Monument aux Morts, il faut souhaiter qu'elle puisse obtenir l'assentiment du plus grand nombre possible de citoyens.



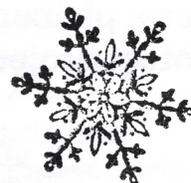
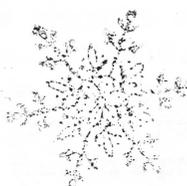
Jean Badoual
Président e l'APAC





A signaler

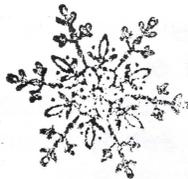
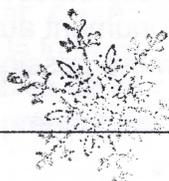
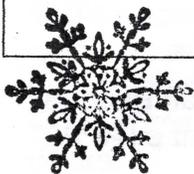
**Cravent est à l'honneur dans un beau livre qui vient de paraître
« Campagnes oubliées d'Ile-de-France »
Editions Parigramme - Compagnie parisienne du livre 2004
27.55 Euro à Auchan ...**



**Un article intéressant de la revue *Le particulier*
qui traite des éoliennes et d'autres sujets.**

IL est intitulé :

**« Une construction gâche votre environnement, agissez vite »
Le particulier, n° 980, septembre 2004, pages 38 à 47**



ROSA
Rosaceae

